



## Bureau communautaire

### Procès-verbal des délibérations du mercredi 7 juin 2017 à 8h

Siège CCMM

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** \_ Jean-Marie **BUTIN** \_ Jean-Luc **FONTAINE** \_ Dominique **GOEPFER**  
\_ Daniel **LAGRANGE** \_ Filipe **PINHO** \_ Patrick **POTTS** \_ Pascal **SCHNEIDER** \_ Marie-Laure **SIEGEL** \_ Etienne  
**THIL** \_ Thierry **WEYER**

Étaient excusé(e)s : Marie-Louise **KADOK** \_ Jean **LOPES** \_ Hervé **TILLARD** \_ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	1er juin 2017
<u>Date d'affichage</u> :	12 juin 2017
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	15
<u>Nombre de présents</u> :	11
<u>Nombre de votants</u> :	11
<u>Secrétaire de séance</u> :	Dominique GOEPFER

Le président ouvre la séance à 8h, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

#### 1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 4 mai 2017

#### 2. Désignation d'un secrétaire de séance

#### 3. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2017_ 100	Commande publique	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage – lancement d'une consultation
2017_ 101	Aide sociale	Convention d'occupation du site Cugnot
2017_ 102	Finances	Demande de subvention - atelier de pratique artistique en milieu scolaire
2017_ 103	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement

## **1. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 4 mai 2017**

---

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

## **2. Désignation d'un secrétaire de séance**

---

Dominique GOEPFER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

## **3. Délibérations**

---

### **DÉLIBÉRATION N° 2017\_100**

#### **Rapporteur :**

**Marie-Laure SIEGEL - Vice-présidente chargée de la cohésion sociale**

---

#### **Objet :**

**Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage – lancement d'une consultation**

---

Dans le cadre des dispositions requises par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la CCMM, en partenariat avec la communauté de communes des Pays du Sel et du Vermois, gère en régie une aire d'accueil à Neuves Maisons.

Il vous est proposé de confier à un prestataire spécialisé la gestion de cet équipement ainsi qu'en tranche optionnelle, celle l'aire de grand passage.

Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue dans le cadre du marché, à savoir le nettoyage des blocs sanitaires de l'aire d'accueil des gens du voyage. Cette prestation est actuellement assurée par une société de nettoyage extérieure.

Le titulaire aura pour mission de réaliser les prestations suivantes : accueil, suivi et départ des familles, maintenance technique de l'aire d'accueil, suivi administratif et comptable, participation au comité de pilotage de l'aire d'accueil et suivi des projets en réflexion pour l'amélioration de l'aire.

Le marché sera conclu pour une durée courant jusqu'au 31 décembre 2018 et pour un montant estimatif de 80 000 euros HT (comprenant la gestion de l'aire de grand passage pour la saison 2018).

Dans ce cadre, il vous est proposé d'autoriser le président à signer le marché de services correspondant.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **autorise** le président à lancer la consultation et à signer le marché relatif à la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage de Neuves Maisons pour un montant estimatif de 80 000 euros HT pour la durée du marché.

### **DÉLIBÉRATION N° 2017\_101**

**Rapporteur :**  
**Filipe PINHO - Président**

**Objet :**  
**Convention d'occupation du site Cugnot**

Le bureau est invité à approuver la convention à conclure avec le département pour la mise à disposition à titre temporaire du site Cugnot pour l'accueil de mineurs non accompagnés, ci-jointe.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** la convention avec le département pour la mise à disposition à titre temporaire du site Cugnot pour l'accueil de mineurs non accompagnés ;

- **autorise** le président à signer ladite convention avec le département.

## DÉLIBÉRATION N° 2017\_102

**Rapporteur :**  
**Dominique GOEPFER - Conseillère déléguée à la culture**

---

**Objet :**  
**Demande de subvention - atelier de pratique artistique en milieu scolaire**

---

Les élus communautaires de Moselle et Madon ont exprimé leur volonté de construire un projet de développement qui doit contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des habitants du territoire en leur offrant des services dans différents domaines et notamment celui de la culture. Cette politique culturelle ambitionne de réduire les inégalités en facilitant pour tous l'accès à toutes les formes de culture.

Dans cet objectif la CCMM organise notamment des ateliers de pratiques artistiques au sein de la Filoche (espace culturel communautaire) et dans différentes structures et lieux du territoire (écoles, structures d'éducatrices populaires, foyers...).

Parallèlement, depuis 2 ans, la CCMM accueille la Cie Histoire d'Eux (compagnie de théâtre et marionnettes) en résidence dans des locaux mis à disposition. Diverses actions sont entreprises conjointement par les services culturels CCMM et la Cie Histoire d'Eux.

Dans le cadre d'un cycle thématique consacré au thème de la marionnette, une action conjointe de la Filoche et de la Cie histoire d'eux a été construite avec entre autre pour objectif de permettre à l'école de Xeuilley de bénéficier d'un accompagnement artistique de la Cie dans son projet pédagogique et artistique.

Pour permettre l'organisation de l'ensemble du cycle thématique (comprenant des expositions, du spectacle vivant, des rencontres d'auteurs ... et d'un montant total d'environ 8 500€) la CCMM s'appuie sur des fonds propre et mobilise également des ressources extérieures.

Sur l'action spécifiquement dédié à l'école Louis Vicat de Xeuilley, la communauté de communes Moselle et Madon a souhaité s'appuyer sur le dispositif d'éducation artistique et culturelle coordonné par la DRAC et ainsi permettre à cette action de se dérouler dans les meilleures conditions.

Il est proposé de solliciter une subvention de 1 500 €.

---

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **sollicite** auprès de la DRAC grand Est, site de Metz, une subvention de 1 500€ dans le cadre du dispositif EAC, pour soutenir le projet « La Marionnette. Un art ... des langages » au sein de l'école Vicat de Xeuilley, reposant sur l'intervention de la compagnie Histoire d'Eux.

**DÉLIBÉRATION N° 2017\_103**

**Rapporteur :**  
**Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement**

**Objet :**  
**Facture d'eau - dégrèvement**

Considérant que des problèmes d'ordre technique ont valu des consommations d'eau inappropriées à des usagers du territoire, il est proposé au bureau de se prononcer favorablement sur le dégrèvement suivant :

Adresse	Type de fuite	Dégrèvement
Rue Egalité à Neuves Maisons	Fuite sur robinet extérieur	179 sur la part assainissement

**Le bureau communautaire,**

après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,

- **approuve** le dégrèvement ci-dessus.

La secrétaire,

Dominique GOEPFER



Le président,

Filipe PINHO

## Délibérations

---

<b>N°</b>	<b>Domaine</b>	<b>Objet</b>
2017_ 100	Commande publique	Gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage – lancement d'une consultation
2017_ 101	Aide sociale	Convention d'occupation du site Cugnot
2017_ 102	Finances	Demande de subvention - atelier de pratique artistique en milieu scolaire
2017_ 103	Eau - assainissement	Facture d'eau - dégrèvement

## Signatures

---

Stéphane BOEGLIN		Patrick POTTS	
Jean-Marie BUTIN		Pascal SCHNEIDER	
Jean-Luc FONTAINE		Marie-Laure SIEGEL	
Dominique GOEPFER		Etienne THIL	
Marie-Louise KADOK	Excusée	Hervé TILLARD	Excusé
Daniel LAGRANGE		Florence WAZYLEZUCK	Excusée
Jean LOPES	Excusé	Thierry WEYER	
Filipe PINHO			

